

Vidéo 1 : <https://youtu.be/n0tzv6a4ZaQ>

Cette action est-elle une violation ?

Non, car le joueur qui reçoit le ballon a une partie de son fauteuil dans la zone arrière et, par conséquent, on considère que le fauteuil et le ballon n'ont pas été complètement en zone avant. C&I 30.1.2

Vidéo 2 : https://youtu.be/_0RymWWCGsQ

Cette action constitue-t-elle une faute défensive ?

Oui, défense illégale.

Vidéo 3 : <https://youtu.be/yV3Zy NXawA>

Faute normale ou antisportive ?

Antisportive C1

Vidéo 4 : <https://youtu.be/tDP01T27WFg>

Dans cette action, le panier doit-il être accordé ?

Non, parce-que le tireur, bien qu'en action de tir lorsqu'il reçoit la faute, est considéré comme faisant un deuxième mouvement plus tard. La faute sera annulée et le joueur recevra 2LF. Art.15.1.2

Vidéo 5 : <https://youtu.be/zmx9IU8gUto>

Le défenseur croise-t-il légalement le chemin de son adversaire ?

Non, car il traverse brusquement et avant que l'axe de sa grande roue n'ait dépassé la partie la plus en avant de l'assise du joueur attaquant. Art.33.6